

Prix Olivier Debouzy 2023

"Prix de l'agitateur d'idées juridiques"

Règlement

Article 1 - Objet

Le prix Olivier Debouzy est un concours qui récompense le meilleur agitateur d'idées juridiques de l'année. Le prix est organisé par le Club des juristes, premier think tank juridique français.

Article 2 - Candidatures

Le prix est ouvert à tous les auteurs dont la production juridique écrite ou audiovisuelle a été réalisée au cours des douze derniers mois, en langue française, sur tous supports et comportant un caractère atypique, impertinent ou original.

Chaque candidat remplit un formulaire à partir du site du Club des juristes. Pour valider sa candidature, il transmet deux exemplaires du support, par voie postale, impérativement avant le 28 avril 2023, **au Club des juristes, 4 rue de la Planche, 75007 Paris.**

Article 3 - Préselection

Un comité de validation au sein du Club des juristes retient 10 à 15 candidatures en vue de les soumettre à l'appréciation du Jury.

Article 4 - Jury

Le Jury est composé de personnalités du monde du droit et du monde littéraire.

Article 5 - Critères de sélection

À l'occasion de la présélection des candidats par le Club des juristes et de la sélection du Lauréat par le Jury, il est porté attention aux critères suivants :

- La pertinence scientifique
- L'impertinence du discours
- La liberté de ton
- L'audace, l'originalité et le courage
- L'innovation
- La liberté de forme et de support de communication
- L'encouragement à la réflexion sur le droit

Article 6 - Récompense

Une œuvre d'art contemporaine récompense le Lauréat du Prix Olivier Debouzy. Le choix artistique de l'œuvre relève du Cabinet August Debouzy, assisté par un comité de spécialistes d'art contemporain

Article 7 - Remise du prix

Après avoir été prévenu, le Lauréat est invité à une remise du Prix qui se tiendra **au mois de juin** et au cours de laquelle le Jury lui remettra sa récompense.

Article 8 - Acceptation du règlement

La participation au Concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Les frais éventuels de participation des candidats au Prix Olivier Debouzy restent à leur charge, de même que tous frais liés au déplacement du lauréat pour assister à la remise du Prix.

Adresse du prix

Prix Olivier Debouzy
Le Club des juristes
4, rue de la Planche
75007 Paris

prixdebouzy2023@leclubdesjuristes.com